



CJL

**PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU CCAS
SEANCE DU JEUDI 27 FEVRIER 2025 À 18H**

Sous la présidence de M. Jean-Luc CHARACHE, Président du CCAS

La convocation a été adressée le jeudi 20 février 2025 avec l'ordre du jour suivant :

Approbation du Procès-Verbal de la séance du 12 décembre 2024

DCCAS-01/2025 Aide voyage scolaire du collège 2025

Questions diverses :

- ✓ Repas des aînés 2025
- ✓ Arbre de Noël 2025

Présents : Jean-Luc CHARACHE, Isabelle RICHARD, Jean-Marie MUSOLESI, Christine BEZET, Martine DUBOIS, Raphaëlle BAGNOLATI, Carole BRUNEL, Thierry CARLIER

Absents représentés : Anielle LARRIVEE donne pouvoir à Jean-Marie MUSOLESI

Pascal BOYELDIEU donne pouvoir à Martine DUBOIS

Absent : Gérard GOURAUD

Nombre de membres en exercice : 11

Quorum : 8/7

Secrétaire : Mme Isabelle RICHARD

Affichage et publication sur le site internet de la commune de la liste des délibérations le 03/03/2025.

Délibérations reçues en Préfecture le 03/03/2025.

Le présent procès-verbal sera publié sur le site internet de la commune en exécution de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Le procès-verbal de la séance du 12 décembre 2024 est adopté.

M. le Président propose de passer à l'ordre du jour.

DCCAS-01/2025. Aide voyage scolaire du collège 2025

M. le Président informe l'assemblée de l'organisation par le collège Roger Martin du Gard d'un voyage scolaire pour les élèves de 3^{ème} du 16 au 21 mars 2025 en Angleterre. Le coût total par élève est de 410€.

Après en avoir délibéré, les membres de la commission administrative accordent, à l'unanimité des présents, une participation financière d'un montant de 100€ par élève domicilié à Sancergues qui participe à ce voyage. Cette somme sera versée directement aux familles des élèves concernés.

Questions diverses

- ✓ Repas des aînés 2025 : il aura lieu le samedi 11 octobre à midi, le repas sera préparé et servi par Le Bon Laboureur. Budget menu : 30€ par personne, tout compris, hors vin. L'après-midi sera animée par Loïc Berton, orchestre sollicité l'année dernière qui avait reçu un vif succès, budget : 400€, prévoir GUSO et SACEM.
- ✓ Arbre de Noël 2025 : il aura lieu le dimanche 7 décembre en concertation cette année encore avec le CCAS de Saint-Martin des Champs. L'association En Rang Par Deux est également, à nouveau, sollicitée pour gérer la buvette. Une animation cinéma est envisagée. Idée à partager prochainement avec le CCAS de Saint-Martin des Champs.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h25.

Liste récapitulative des délibérations :

DCCAS-01/2025 Aide voyage scolaire du collège 2025

M. Le Président du CCAS,

Jean-Luc CHARACHE



Mme la secrétaire de séance,

Isabelle RICHARD

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'IR', written over the name Isabelle RICHARD.